

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01375

Numéro SIREN : 378 511 901

Nom ou dénomination : HELA

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2023 sous le numéro de dépôt 24267

Etats fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise : HELA		1 2			
Adresse de l'entreprise 7 RUE CONDORCET ZI DE DUMES 33210 Langon		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET * 3 7 8 5 1 1 9 0 1 0 0 0 3 5		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 632 5 112 519	
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
		Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	26 580 19 033 7 547	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	112 473 39 062 73 411	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés BD	BE			
	Prêts BF	BG			
	Autres immobilisations financières * BH	BI	3 576 3 576		
	TOTAL (II) BJ		BK	148 261 63 207 85 054	
	ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
En cours de production de biens BN			BO		
En cours de production de services BP			BQ		
Produits intermédiaires et finis BR			BS		
Marchandises BT			BU	96 714 96 714	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	60 968 60 968	
		Autres créances (3) BZ	CA	12 059 12 059	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	70 000 70 000	
DIVERS		Disponibilités CF	CG	42 604 42 604	
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
		TOTAL (III) CJ		CK	282 346 282 346
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW		
			Primes de remboursement des obligations (V) CM		
Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			IA	430 607 63 207 367 400	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

04

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HELA		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000...)	DA	15 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	108 489		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	25 168		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	150 157		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	147 371		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	731		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	40 112		
	Dettes fiscales et sociales	DY	28 199		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	829		
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	217 243			
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	367 400			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	119 741			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

HELA
SASU au capital de € 15 000
Siège social : Zone Industrielle de Dumes
N°7 rue Condorcet
33 210 Langon
R.C.S de Bordeaux B 378 511 901

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 31 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mai à 11 heures, l'associé unique de la société « HELA », SASU au capital de € 15 000, s'est réuni au siège social Zone Industrielle N°7 33 210 Langon, sur convocation du Président.

Est présent :

-Monsieur HERREYRE Michel, associé-Président
titulaire de

1 000 Parts

TOTAL

1 000 Parts

L'ensemble des associés, possédant la totalité du capital social étant présent, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Monsieur HERREYRE Michel, en sa qualité de Président, préside la séance.

Monsieur Le Président dispose alors sur le bureau de l'Assemblée :

- La feuille de présence élargée par les associés dès l'entrée en séance
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes établis au 31 décembre 2022
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'Article 223-19 du code du commerce

Monsieur le Président rappelle alors que l'Assemblée a été réunie à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe des comptes établis au 31 décembre 2022 et quitus de la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022
- Approbation du rapport spécial de la gérance
- Rémunération du Président pour l'exercice 2022

Après avoir consulté tous les documents et après quelques échanges de vues, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve l'inventaire et lesdits comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, lesquels font apparaître un bénéfice de 25 167.59 €.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice au poste « autres réserves » qui devient crédeur de 107 656.85 €.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions de dividende faites au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	dividende brut
2019	-0-
2020	-24 000 €-
2021	-26 000 €-

Rappel : Une distribution de dividendes de 26 000€ a été faite en date du 25 janvier 2023 sur prélèvement des réserves.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions relevant de l'Article L.227-10 du code du commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

La rémunération brute du mandat du Président (Monsieur HERREYRE Michel) est fixée pour l'exercice 2022 à 41 136 €, auxquelles viennent s'ajouter les cotisations sociales obligatoires rattachées à cette rémunération.

Le Président se fera également rembourser ses dépenses de transport et de missions sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui, lecture faite a été signé par les associés avant de quitter la séance.

Monsieur HERREYRE Michel
Associé

